

RENFORT ADMINISTRATIF/AMBASSADEUR DU TRI (F/H)
au service environnement
pour la mise en place des extensions des consignes de tri
CDD de 3 mois

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne regroupe 12 communes : Ambon, Arzal, Billiers, Damgan, La Roche Bernard, Le Guerno, Marzan, Muzillac, Nivillac, Noyal Muzillac, Péaule, Saint Dolay.

Située au cœur d'un triangle Vannes, Nantes/Saint-Nazaire et Redon, elle bénéficie d'une position géographique stratégique, au sud du département du Morbihan, en limite de la Loire Atlantique et de l'Ille et Vilaine.

Le pôle Environnement, situé 9 Parc d'activités de La Grée à Nivillac, comprend les services Déchets (14 agents) et Assainissement Non Collectif (SPANC 1 agent). Le pôle environnement est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h.

Dans le cadre du déploiement de la collecte des Extensions des Consignes de Tri (ECT), et de la modification des gestes de tri, Arc Sud Bretagne va procéder à la dotation de tous les usagers du service de collecte des déchets d'un bac jaune qui sera collecté en porte à porte à partir du 1^{er} janvier 2023.

Dans ce cadre, la Communauté de communes recrute 4 agents en renfort en tant qu'ambassadeurs du tri pour aider à la mise en œuvre des ECT.

L'agent est placé sous l'autorité hiérarchique de la responsable du service déchets.

Missions

☞ Accueil des usagers lors des permanences de distribution des bacs

Préparer la salle (tables, PC, bacs, etc.)

Monter les bacs (roues à installer)

Remettre l'équipement de collecte aux usagers

Communiquer sur le passage des Extensions des Consignes de Tri

Saisir les informations liées à l'enregistrement du nouvel équipement dans un logiciel interne

Dotation ponctuelle en porte à porte des usagers ne pouvant se déplacer et des professionnels à doter de grands bacs

☞ Déploiement des Extensions des Consignes de Tri

Communiquer sur le passage des Extensions des Consignes de Tri

Procéder au changement des opercules et de la signalétique des bornes d'apport volontaire

Utiliser l'outil informatique et les logiciels de gestion

Réceptionner, enregistrer et vérifier des dossiers

Trier, classer et archiver des documents
Diffuser des informations ou des documents par boîtage ou voie d'affichage
Suivre les déplacements de bornes d'apports volontaires
Rendre compte de son activité

Compétences et technicité, aptitudes exigées :

Savoir et Savoir-faire :

Permis B obligatoire
Maîtrise des outils informatiques : word, excel, ...

Savoir-être :

Sens du contact, amabilité, qualité d'écoute et de dialogue
Calme et maîtrise de soi
Rigueur, autonomie, polyvalence et esprit d'équipe
Etre pédagogue
Aptitude à rendre compte, et bonne capacité d'adaptation, de réactivité et d'anticipation

Contraintes et difficultés particulières du poste :

Disponibilité vis-à-vis des usagers
Tenue vestimentaire correcte exigée
Travail le samedi
Horaires en soirée lors des permanences

Conditions d'exercice

CDD de 3 mois à partir du 1^{er} octobre 2022

Lieu de travail : Locaux du Pôle Environnement situés 9 Parc d'activités de La Grée 56130 NIVILLAC et sur l'ensemble des communes d'Arc Sud Bretagne

Temps de travail : 35 H hebdomadaire

Rémunération : Rémunération statutaire, grille statutaire fonction publique territoriale, catégorie C

Modalités de recrutement

Candidature (lettre + CV) à adresser **avant le mardi 06 septembre**

sous la référence « SD - ECT- 06/2022 »

à Monsieur le Président d'Arc Sud Bretagne,

Rue du Hinly - 56 190 MUZILLAC ou par mail à contact@arcsudbretagne.fr

Les entretiens auront lieu mardi 13 septembre après-midi.